

**Se faire dépister, un geste essentiel !**

***Lakaat diskoachañ ar c'hriñoù-bev, ur jestr pouezus-kaer !***

Le cancer du sein est à la fois **le plus fréquent et le plus mortel** chez la femme. Chaque année, **59 000 nouveaux cas** sont détectés en France. La détection d'un cancer du sein à un stade peu avancé de son développement peut permettre de guérir plus facilement mais aussi de limiter le recours aux traitements les plus lourds.

**Que faire concrètement ?**

- **Une mammographie de dépistage (examen radiologique)**, accompagnée d'un examen clinique des seins, **tous les 2 ans, pour les femmes de 50 à 74 ans**, en l'absence de symptôme apparent ou de facteur de risque. Cette mammographie est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Une échographie complémentaire peut être proposée si nécessaire et sera remboursée selon les conditions habituelles. Ensuite, pour plus de sécurité, dans le cadre du dépistage organisé, les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue.
- **Une consultation médicale si des changements apparaissent au niveau des seins** : apparition d'une boule, d'une grosseur dans le sein ou sous un bras (aisselle) ; modification de la peau (rétraction, rougeur, œdème ou aspect de peau d'orange) ; modification du mamelon ou de l'aréole - zone qui entoure le mamelon - (rétraction, changement de coloration, suintement ou écoulement) ; changements de forme des seins. Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer mais doivent être signalés au médecin ;
- **Un examen clinique des seins (palpation)** par un professionnel de santé (généraliste, gynécologue ou sage-femme), recommandé tous les ans.
- **Des modalités de suivi spécifiques**, en fonction de leur niveau de risque, pour les femmes présentant des antécédents médicaux personnels ou familiaux, ou certaines prédispositions génétiques.

Votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos questions sur le cancer du sein et son dépistage. Ils peuvent vous orienter, en fonction de votre âge et de votre niveau de risque, vers les modalités de suivi les plus adaptées.

**Et 'Octobre Rose', qu'est-ce que c'est ?** **Octobre Rose** est le mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. La mobilisation est portée par de nombreux acteurs sur tout le territoire breton, dont les Caisses d'Assurance Maladie et la Ligue contre le cancer, qui organisent des manifestations et événements tout au long du mois d'octobre pour encourager les femmes à participer au dépistage.

**Pour plus de renseignements  
Contactez l'une des 4 antennes du CRCDC Bretagne**

**Antenne des Côtes d'Armor**

ZA Anatole France  
4 rue Max Le Bail  
**22000 SAINT-BRIEUC**  
**Tél 02 96 60 83 00**  
Fax 02 96 60 83 01  
[antenne22@depistage-cancer.bzh](mailto:antenne22@depistage-cancer.bzh)

**Antenne du Finistère**

1 avenue du Baron Lacrosse BP  
80095  
**29802 BREST CEDEX 9**  
**Tél 02 98 33 85 10**  
Fax 02 98 33 85 11  
[antenne29@depistage-cancer.bzh](mailto:antenne29@depistage-cancer.bzh)

**Antenne d'Ille-et-Vilaine**

7 rue Armand Herpin Lacroix CS  
84019  
**35040 RENNES CEDEX**  
**Tél 02 99 30 40 10**  
Fax 02 99 30 39 13  
[antenne35@depistage-cancer.bzh](mailto:antenne35@depistage-cancer.bzh)

**Antenne du Morbihan**

14 allée François-Joseph Broussais CS  
32297  
**56008 VANNES CEDEX**  
**Tél 02 97 40 29 39**  
Fax 02 97 40 41 00  
[antenne56@depistage-cancer.bzh](mailto:antenne56@depistage-cancer.bzh)

**ou rendez-vous sur notre site internet  
<https://depistage-cancer.bzh>**

# LE DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN

—  
MON GUIDE PRATIQUE



“Grâce au dépistage que j’ai réalisé l’année de mes 50 ans, les médecins ont pu détecter une lésion cancéreuse qui a été traitée avant que cela ne soit plus grave. Le dépistage m’a sauvé la vie !”

**Maryam, 59 ans**

“Je participe tous les deux ans au dépistage organisé du cancer du sein. C’est finalement devenu une habitude et cela nous rassure, mes proches et moi.”

**Françoise, 64 ans**